



# Pernes-Les-Fontaines

## Révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Dossier d'arrêt  
Règlement graphique 3.6  
Echelle 1/2500

- Limite de zone du PLU
- Périimètre de servitude de projet L.151-41-5° du CU
- Servitude de mixité sociale L.151-15 du CU
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé L.113-1 du CU
- Périimètre d'intérêt paysager L.151-19 du CU
- Périimètre de protection des zones humides L.151-23 du CU
- Protection des alignements commerciaux L.151-16 du CU
- Bâtiment où les changements de destinations sont admis au titre de l'article L.151-11 du CU
- Bâtiment à valeur patrimoniale protégé au titre de l'article L.151-19 du CU
- Cours d'eau avec une bande de recul de 4 à 10 m, à partir du bord extérieur de la rive
- Bande de recul de largeur variable à partir de l'axe de la voie
- Structure de transport terrestre bruyante : isolation phonique des constructions obligatoire dans les secteurs déterminés à partir du bord extérieur de la chaussée ou du bord du rail
- Secteur de carrière

### Aléa inondation

- 1- Zone rouge
- 2- Zone rouge clair
- 3- Zone orange
- 4- Zone bleu foncé
- 5- Zone bleu clair
- 6- Zone violette
- 7- Zone blanche

### Aléa feu de forêt

- Aléa R
- Aléa O
- Aléa B1
- Aléa B3

### TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

#### Emplacement réservé au bénéfice du département du Vaucluse

NFR	Libellé	Surface (m²)
A1	Aménagement du carrefour	5250

#### Emplacements réservés pour la voirie

NFR	Libellé	Surface (m²)
B2	Aménagement du chemin de l'Ancêtre	270
B9	Aménagement du chemin de la Fabrique	2540
B12	Aménagement du chemin des Grives	1240
B16	Aménagement du chemin de Lande	2610
B17	Aménagement du chemin de l'Arge l'ouze	830
B18	Aménagement du chemin du Peyard	730
B24	Aménagement de voie cyclable, piéton et équestre "la Venalosa"	100 275
B35	Aménagement du chemin de la Grenette	1235
B37	Aménagement du chemin de la Clément	1560
B38	Aménagement du chemin de la Grange Vieille	1460
B39	Aménagement du chemin de la Grange neuve	510
B40	Aménagement du chemin des Glacis	770
B42	Aménagement d'une liaison entre l'immeuble Théodore Aubanel et l'immeuble de la Flute	885
B43	Aménagement de l'immeuble de l'Ardoise	1480
B45	Création de voirie	31
B46	Élargissement à 7 mètres du chemin des petites Villettes	840
B47	Création de voirie d'accès au secteur Argillouse	120
B48	Création de voirie d'accès au secteur Argillouse	155
B49	Création de voirie d'accès au secteur Valayens (CAP)	120
B50	Création de voirie d'accès au secteur Valayens (CAP)	140
B51	Création de voirie et d'accès au secteur de la Fabrique	2 950

#### Emplacements réservés pour l'équipement public

NFR	Libellé	Surface (m²)
C5	Liaison piétonne entre l'école élémentaire et la parcelle du jardin potager pédagogique - jardin pédagogique	980
C6	Création d'un parking et équipements sportifs et de loisirs	5225
C7	Stade, équipements sportifs ou culturels, aire de stationnement	7238
C8	Aire de stationnement / parking	15 045
C9	Aménagement d'une aire de stationnement public	2 939
C10	Extension du gymnase moderne Marie Mousse et création d'équipements sportifs de loisirs et culturels	41 500
C11	Camping municipal	35 950
C12	Aménagement d'une aire de stationnement public	7 770
C13	Aménagement d'une aire de stationnement public	3 180
C14	Extension des toilettes publiques	1 990
C18	Création d'un parking public	1 540
C19	Création de jardins pour les écoles	854
C20	Agencement des locaux de la salle des fêtes	560
C21	Création d'une aire des gens du voyage	3 945
C22	Création d'un jardin public et stationnement	960

